



CHAMBRE DE
COMMERCE
SEPT-ÎLES

POSITION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SEPT-ÎLES

Dans le cadre des consultations publiques sur les évaluations environnementales stratégiques sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures celle propre à l'île d'Anticosti

Présentée au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

Le 19 novembre 2015

Rédigé par Emilie Paquet

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3
1. <i>L'accès au gaz naturel pour relever le défi de la diversification économique</i>	4
2. <i>Le gaz naturel québécois au service des Québécois</i>	6
3. <i>Implication gouvernementale – une condition de succès</i>	7
4. <i>Le milieu d'accueil – un partenaire indissociable de l'acceptabilité sociale</i>	8
Conclusion	9

PRÉAMBULE

La Chambre de commerce de Sept-Îles (CCSI) agit comme leader et partenaire pour un développement économique durable et soutenu de la région de Sept-Îles depuis 1954. La CCSI compte plus de 480 membres issus de tous les secteurs d'activités économiques de la région. La CCSI s'emploie à faire la promotion de la communauté d'affaires septilienne et de représenter les intérêts de ses membres auprès des instances concernées afin d'améliorer la vie économique et sociale du milieu.

Au coeur des activités commerciales et industrielles de Sept-Îles, la Chambre de commerce de Sept-Îles (CCSI) profite du passage des consultations publiques sur les évaluations environnementales stratégiques sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures et de celle propre à l'île d'Anticosti pour affirmer qu'elle est favorable à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures au Québec. Le gouvernement du Québec démontre une volonté forte d'utiliser les meilleures pratiques afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, la protection de l'environnement et la récupération optimale de la ressource, ce qui rassure la CCSI et ses membres. L'exploitation des ressources naturelles du Québec incarne un potentiel de création de richesses incontestable, incluant l'exploitation des hydrocarbures présents sur le territoire nord-côtier (île d'Anticosti), dans le golfe du Saint-Laurent, la Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent.

Étant donné que l'un des objectifs de la consultation est de recueillir, analyser et prendre en considération les préoccupations et les attentes de participants, la CCSI souligne qu'elle aborde les éléments suivants dans le cadre de ce mémoire :

- *L'accès au gaz naturel pour relever le défi de la diversification économique de Sept-Îles*
- *Le gaz naturel québécois au service des Québécois*
- *Implication gouvernementale – une condition de succès*
- *Le milieu d'accueil – un partenaire indissociable de l'acceptabilité sociale*

Ce mémoire ne se veut pas un document très exhaustif ni scientifique, mais il permet de vous transmettre les priorités de la CCSI et de ses membres en ce qui concerne le développement de la filière des hydrocarbures au Québec.

À noter que la CCSI appuie entièrement la position la Fédération des chambres de commerce du Québec communiquée dans le cadre de son mémoire déposé lors de la consultation publique du 16 novembre 2015.

1. L'accès au gaz naturel pour relever le défi de la diversification économique

Depuis plus de 20 ans, les acteurs du développement économique septiliens espèrent le gaz naturel. Il s'agit d'une source d'énergie cruciale afin de concrétiser les intentions gouvernementales pour la 2^e et la 3^e transformation du fer et de l'aluminium à Sept-Îles ainsi que le développement d'un secteur manufacturier fort. La diversification économique de notre ville passe nécessairement par cette option afin d'assurer la pérennité des entreprises implantées, mais aussi pour d'éventuels promoteurs.

En effet, l'absence du gaz est une tache à notre dossier comme territoire d'accueil pour des projets majeurs créateurs d'emploi et de richesse. Les intervenants locaux ont tous de mauvais souvenirs lorsqu'ils se remémorent le cas de Voestalpine, un important aciériste ayant malheureusement choisi le Texas aux dépens du Québec à cause de l'absence du gaz à Sept-Îles.

Trop de projets structurants ont filé entre les doigts des acteurs du développement économique vu l'absence du gaz naturel. Non seulement ces entreprises ne s'installent pas à Sept-Îles, mais dans la majorité des cas, elles ne s'installent ni au Québec ni au Canada. Il s'agit d'opportunités importantes que le Québec cède à des intérêts étrangers.

2. Le gaz naturel québécois au service des Québécois

La CCSI a récemment appris que le gaz naturel d'Anticosti pourrait être transporté via un gazoduc sous-marin vers la Gaspésie puis vers le marché continental. Il s'agirait du scénario le moins dispendieux selon une étude de Pétrolia. Loin de nous l'idée de reprocher au promoteur de préférer les options les plus rentables pour son organisation, mais la communauté septillienne a tout de même accueilli avec surprise cette éventualité.

La CCSI se réjouit de la présence du gaz naturel sur l'île d'Anticosti et espère toujours que la Côte-Nord pourra en bénéficier. Il serait inacceptable que la Côte-Nord ne soit pas desservie par un projet aussi près géographiquement.

Considérant que Sept-Îles est au cœur du Plan Nord et que la ville est le carrefour stratégique du développement du Nord-Est québécois, la CCSI s'attend à ce le gouvernement intervienne afin de s'assurer que le gaz d'Anticosti profite au développement de la Côte-Nord.

3. Implication gouvernementale – une condition de succès

La CCSI remarque avec optimisme un intérêt marqué de nombreux promoteurs dynamiques et créatifs espérant relever le défi de la desserte en gaz naturel de la Côte-Nord pour attirer des projets de 2^e et 3^e transformation et réduire les gaz à effet de serre émis par les grandes industries.

Plusieurs promoteurs sont intéressés à desservir la Côte-Nord, mais ne disposent pas des fonds nécessaires pour y arriver à court terme. La CCSI souhaite que les gouvernements fédéral et provincial s'impliquent à titre de partenaires afin de rendre disponible cette ressource. La région de Bellechasse nous montre un bel exemple de ce qui peut être réalisé quand les gouvernements s'impliquent. En effet, le prolongement du gazoduc entre Lévis et Sainte-Claire se concrétise grâce à la contribution de Québec et Ottawa ainsi que de Gaz Métro. « L'implication du secteur privé, combinée à celle des gouvernements, aura des répercussions positives pour les entreprises en les rendant plus compétitives. Un meilleur accès au gaz naturel leur permettra d'investir pour améliorer leur efficacité tout en réduisant leur empreinte carbone », a affirmé le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Arcand dans un article du journal Le Soleil du 25 avril 2015 intitulé « Prolongement du gaz naturel dans Bellechasse : Ottawa cesse de faire la sourde oreille ».

La CCSI souhaite que les gouvernements fédéral et provincial s'impliquent financièrement, comme ils l'ont fait dans d'autres régions du Québec, pour l'implantation du gaz naturel sur la Côte-Nord. Nous souhaitons la mise en place d'un plan avec des échéances ciblées dont l'objectif principal est de desservir la région en gaz naturel.

4. Le milieu d'accueil – un partenaire indissociable de l'acceptabilité sociale

La CCSI est persuadée que le milieu d'accueil doit être impliqué dans les projets dès le début des discussions. La CCSI ne souhaite pas être un acteur de soutien dans le développement de la filière des hydrocarbures, mais veut agir à titre de partenaire entier des promoteurs et du gouvernement.

À titre de partenaire, la CCSI espère que les promoteurs soient soucieux du milieu dans lequel ils s'implantent et qu'ils soient des citoyens corporatifs exemplaires. Les membres de la CCSI accueillent positivement les différents promoteurs et souhaitent qu'ils se sentent chez eux chez nous. En contrepartie, les membres souhaitent que les promoteurs soient transparents avec eux.

La CCSI se positionne comme la courroie de transmission idéale pour informer ses membres. Par des activités d'information et des envois à ses membres, la Chambre de commerce de Sept-Îles est en mesure d'assurer aux promoteurs et au gouvernement que ses membres seront informés des projets. Inversement, la CCSI porte une attention particulière à leurs préoccupations et s'engage à les communiquer aux intervenants concernés.

Les gouvernements, les promoteurs et la CCSI, avons tout à gagner à travailler ensemble pour assurer l'acceptabilité sociale des projets pour s'assurer le développement économique et social de la communauté septilienne.

CONCLUSION

La Chambre de commerce de Sept-Îles approuve le gouvernement du Québec dans sa volonté de développer la filière des hydrocarbures québécois. La CCSI félicite Québec pour les consultations et remercie d'être de passage à Sept-Îles afin d'écouter les propos des intervenants locaux. Cette attention témoigne de l'intérêt réel du gouvernement envers une éventuelle desserte en gaz naturel de la Côte-Nord.

La CCSI rappelle que le gaz naturel québécois doit profiter en premier lieu aux Québécois. Le regroupement de gens d'affaires réaffirme que l'implication gouvernementale est une condition de succès pour rendre disponible la flamme bleue sur la Côte-Nord et que cette même flamme est une solution indissociable à la diversification économique tant espérée à Sept-Îles. La condition ultime à la concrétisation des projets est l'implication des partenaires du milieu afin d'assurer l'acceptabilité sociale.